

Participation citoyenne

Visite des quartiers

p. 2

Actualités

Au cœur de la ville :
l'école Pierre-Le Lec

p. 6

Dossier

Des finances saines
et un endettement faible

p. 10

GWAIEN

06 2024 | #13

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien

N° ISSN : 2681-5435



Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h

Goude mizvezhioù du ha gleb emañ an heol o tistreiñ a-benn ar fin.

Emichañs emañ o titouriñ un hañvezh seder ha skedus ha ma lakaio war wel al lañs zo gant ar c'henwerzh, an artizanerezh hag ar c'hevredigezhioù en hor c'humun.

Emañ raktresoù an ti-kêr o vont war-raok. Digoret e vo ar Wern Fénoux ha plaenenn ar sportoù, emañ chanter ar sinema war echuiñ ha gallout a reomp esperout e vo digoret a-benn nebeut. Erfin, emeur o vont da stagañ gant al labourioù evit kas ar raktres da adkempenn ar skolioù da benn. Ar raktres-se zo frouezh un hir a labour war an ezhommoù, goude bezañ selaouet c'hoantoù an dud ha bezañ divizet gant servijoù ar Stad.

Daoust ma'z eus bet tabut diwar-benn ar raktres-se eo anat deomp e rank ur skol bezañ e kreiz-kêr. An danvez keodedourien a vez stummet enni. Ha gallout a reer bezañ e-sell da gas hor bugale war lezioù hor c'humun, en un takad kenwerzh pe en un takad labourerezh ? Ha n'int ket dellezek da vont d'ar skol en ul lec'h all estreget e-barzh un drive ma vezont adtapet gant « klik-ha-dastum ».

Graet hon eus un dibab : emañ ar vugale e-kreiz hor raktres ha chom a raint e-kreiz hor c'hêr. « Ur gêr degemerus evit he bugale zo ur gêr degemerus evit an holl ». Arabat eo deomp kaout aon rak ar re a gred dezho e c'hallint merañ raktresoù ar gumun evel pa vefent o c'hoari Monopoly.

Setu amañ an dibab marc'hadmatoc'h ha dreist-holl an hini ma vo kemeret an ekologiezh ar muiañ e kont : un dibab ma ne vo ket implijet douaroù nevez ha ma vo espernet an energiezh c'hris.

Hetiñ a ran deoc'h tremen un hañvezh marzhus.

Édito

Gurvan Kerloc'h



Après des mois noirs et humides, le soleil revient enfin.

Espérons qu'il nous annonce une saison estivale radieuse et qu'il mette en lumière le dynamisme commercial, artisanal et associatif de notre ville.

Les projets de la ville avancent. Le Mât Fénoux et la plaine sportive vont être inaugurés, le chantier du cinéma voit enfin le bout du tunnel et l'on peut espérer une réouverture prochaine. Enfin, le projet de réhabilitation des écoles va passer en phase de maîtrise d'œuvre.

Il est le fruit d'un long travail sur les besoins d'écoute des attentes des usagers et de discussion avec les services de l'État.

Si l'emplacement du projet a fait débat, il nous paraît évident que la place d'une école doit se situer au cœur de la cité. Elle forme les futurs citoyens. Est-il concevable de reléguer nos enfants en périphérie dans une zone commerciale ou d'activité ? Ne méritent-ils pas autre chose qu'un drive où on les récupère en « click & collect » ?

Nous avons fait un choix : les enfants sont au cœur de notre projet et ils resteront au centre de notre ville. « Une ville accueillante pour ses enfants est une ville accueillante pour tous. » Nous ne céderons pas aux sirènes de ceux qui croient pouvoir gérer les projets communaux en jouant au Monopoly.

Il s'agit de l'option la plus économique et surtout la plus écologique : sans nouvelle artificialisation et économe en énergie grise.

Je vous souhaite un merveilleux été.

Participation citoyenne

Visite des quartiers

Le maire d'Audierne et son équipe effectuent des visites de villages et quartiers. Ces tournées sont mensuelles. Elles ont déjà eu lieu le 28 janvier autour de Kérivoas, le 18 février autour de la Croix-Rouge, le 17 mars à Trescadec, le 28 avril à la Montagne et le 12 mai autour de Sainte-Evette. Elles se poursuivront le 23 juin. Après une pause pendant les mois de juillet et août, elles reprendront dès septembre.

Bilan du premier trimestre 2024

Les riverains invités à venir à la rencontre de l'équipe ont formulé leurs observations. Un point sur les visites du premier trimestre a permis de classer les problématiques abordées en un certain nombre de thèmes : la voirie, l'urbanisme, la circulation, l'éclairage public et les espaces verts.

Des demandes précises pour la voirie

En ce qui concerne les chaussées, un certain nombre de réparations ont déjà été faites ou sont prévues dans le programme de voirie 2024. Pour les difficultés d'écoulement des eaux pluviales –que le mauvais temps de ce premier trimestre a aggravé –, il reste encore certains problèmes à régler, mais ils seront tous pris en compte.

Des végétations mal entretenues et des marquages au sol à reprendre

Plusieurs courriers ont été envoyés par le bureau de l'urbanisme pour prévenir les propriétaires de l'obligation de l'entretien qu'ils doivent réaliser dès que leur voisinage s'en trouve impacté. Certains marquages au sol sont soit effacés, soit inexistant, mais toute cette peinture routière sera refaite en juin 2024.

Des aménagements pour mieux vivre ensemble

Des limitations de circulation et de stationnement mal respectées seront soumises à la commission. La coupure de l'éclairage public sera repoussée à 22h. Pour les espaces verts, la suppression de la végétation dans les câbles électriques et le désherbage de certaines parties piétonnes ont été réalisés. Des ganivelles seront implantées sur la dune de la plage du Trescadec. Des aménagements autour de certaines poubelles seront réalisés.

Les services techniques de la mairie ont effectué un gros travail et continuent de s'activer pour rendre votre environnement le plus confortable possible.



Rencontre avec les habitants lors de la visite du 17 mars.

Urbanisme

Validation du PLU

La procédure de modification n° 1 du PLU a été approuvée le 13 février 2024. Elle prévoit :

- L'ouverture à l'urbanisation de 4 secteurs, à savoir :
 - Le secteur couvert par l'orientation d'aménagement et de programmation n° 10 rue Alphonse Daudet. Il est prévu la construction de 10 logements en location/ accession à la propriété.
 - Le secteur couvert par l'orientation d'aménagement et de programmation n° 13 rue Corneille. Il est prévu la construction d'une vingtaine de logements individuels ou collectifs.
 - Le secteur de la zone économique de Kérivoas avec l'implantation de nouvelles cellules commerciales.
 - Le secteur couvert par l'orientation d'aménagement et de programmation n° 5 pour le projet d'EHPAD de Kerlaouenan.
 - La prolongation d'un emplacement réservé pour raccorder le salon de coiffure rue de Kérivoas jusqu'à la rue de Raymond-Couillandre en passant derrière le camping afin de sécuriser les déplacements doux sur ce secteur.
 - Le classement de plusieurs parcelles aux Capucins en zone naturelle.
 - L'ajout de 5 bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
 - La suppression de l'emplacement réservé n° 4 ne faisant plus l'objet d'un projet d'intérêt collectif.
- L'ensemble du dossier est consultable à la mairie d'Audierne, à la mairie annexe d'Esquibien et sur le site Internet de la commune.

— Évènements organisés par la mairie



Ci-contre : Audierne accueillait la Maison de l'Alimentation où se déroulaient la plupart des évènements.

Communauté de communes

Aux goûts du jour

Maison de l'Alimentation du 13 avril au 4 mai

En 2023, la communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz s'est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Dénommé « Entre terre et mer », ce projet a pour objectif de fédérer les différents acteurs du Cap Sizun autour d'une stratégie en faveur d'une alimentation saine, durable et locale, adaptée à notre territoire. Cela passe notamment par une production alimentaire en circuit court et des filières agricoles et maritimes à la fois rémunératrices et respectueuses de l'environnement. À l'occasion du dernier salon de l'Agriculture, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire qui a labellisé la démarche a annoncé son soutien financier pour ce projet. Un certain nombre d'actions concrètes ont déjà été entamées : un catalogue des producteurs en circuit court, des visites de fermes, des aides à l'installation et en avril-mai, la maison de l'Alimentation itinérante autour d'une quarantaine d'évènements sur le territoire et le film *Démailler* sur les pêcheurs du Cap Sizun projeté au théâtre Georges-Madec.



Mairie

Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 30 mars dernier, à 15h, a eu lieu l'accueil des nouveaux arrivants à la salle de l'Inscription maritime. 26 habitants avaient répondu à l'invitation, 13 nouveau-nés étaient attendus et 23 commerçants avaient été répertoriés. Chacun des présents a reçu un livret d'accueil et de nombreux documents pour faciliter son intégration dans la commune. À l'issue de son discours de bienvenue, le maire a distribué un bol pour les bébés. Cet accueil s'est clos autour d'un goûter, dans une atmosphère très conviviale.

Animation de vie sociale

La Caravane Fulenn est allée à la rencontre des habitants d'Audierne en janvier et en mars afin de recueillir leurs envies en matière d'animation de la vie sociale. Il est ressorti de ces deux moments une véritable envie de se retrouver autour de rendez-vous récurrents.

La caravane devant l'espace France services en mars 2024.



Enfance

Semaine de la jeunesse Du 27 mai au 1^{er} juin, 3^e édition de la semaine de la Jeunesse en Cap Sizun « Yaouhankiz »

Au programme de cette année, spectacle pour les collégiens, ateliers participatifs, danse bretonne, fest-noz, concert rock garage, jeux de société, chasse au trésor géante, loup-garou géant, graff sur bateau et expositions.



Accueil des enfants de l'école Pierre-Le-Lec à la salle du conseil de la mairie.

Écoles

Mardi gras du 13 février

C'est en musique, qu'ont été accueillis en mairie, princesses, super héros et autres personnages. Les enfants ont pu échanger avec les élus sur le rôle de la mairie, la symbolique des drapeaux et sur les différents tableaux exposés dans la salle du conseil. Les échanges furent très riches et les questions pertinentes. Chacun est reparti avec des confiseries avant d'aller danser à la super boum organisée à l'école par l'association des parents d'élèves.

— Évènements organisés par les associations, écoles et bibliothèques



Jardin

Marché aux plantes du 1^{er} mai organisé par l'association Les Jardiniers des 2 Baies



Convivialité

Défilé des artisans et commerçants

Retrouvez les photos du défilé avec l'hashtag #defiledesartisans. Une seconde édition est en projet pour l'année prochaine et les artisans et commerçants qui souhaiteraient y participer sont invités à se faire connaître dès maintenant.

Contact : 06 01 23 52 85



40 ans et la fête fut belle !

Le Théâtre du Bout du Monde a célébré dignement ses 40 ans ! Avec la participation d'associations capistes, trois séances d'un spectacle mêlant danses, musique, chansons et théâtre ont été proposées dans la salle Georges Madec les 16 et 23 mars et le 6 avril (chaque séance a eu lieu à guichet fermé). Entourant les acteurs, enfants et adultes de la troupe, les spectateurs ont pu applaudir Élisabeth, à la voix de velours, accompagnée par Joé à la guitare, les jeunes et talentueuses danseuses de l'association Contrast, les danseurs et danseuses de Danses en Cap Sizun, Malo et son accordéon, la chorale des Voix du Van, le Cercle et le Bagad de Beuzec, Ar C'hab e Tansal. Des soirées sans temps mort (3 heures de spectacle !). Le public, ravi, a longuement applaudi les prestations de chaque groupe. Rendez-vous en 2034 pour fêter les 50 ans ?



Art

Marché d'Artisanat d'Art : ateliers créatifs & expo-vente des 11 et 12 mai

L'évènement « Ateliers Créatifs & Expo-Vente » a réuni 11 exposants, tous créateurs dont 7 étaient également animateurs d'ateliers. Vous pouvez les retrouver sur les réseaux : *le fil en Héritage* (crochet et picot bigouden), *atelier_supernova* (poteries), *alix-dessinature* (tableaux à l'aquarelle et à l'encre), *au.baton.de.cristal* (bijoux en pierre), *les aiguilles mécaniques* (tricotage mécanique), *christinestephan29* (tableaux et objets textiles), *lamaisondeve29* (créations tissus brodés), *annickcalafato* (mosaïque), *lapiquesse* (linogravure), *la_libellule_singulière* (broderies), *arskoed.com* (tourneur sur bois, vitraux).

Amazones du Cap

Les Amazones du Cap sont finalement arrivées 8^e. Bravo !



Ci-contre :
Vue de l'école dans
les années 1950.
Carte postale
GABY (coll.
particulière,
TDR).

Ci-dessous :
Plan de 1879
par Bigot,
architecte,
archives
municipales
commune
historique
d'Audierne
(1M4/1).



— Au cœur de la ville : l'école Pierre-Le Lec

Écoles

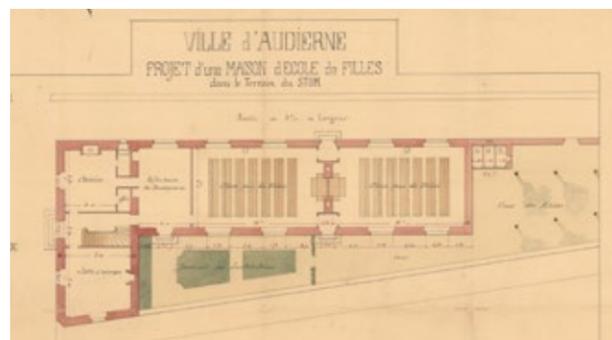
Connaître l'histoire pour inventer l'avenir

Une école pour les filles

Si les garçons sont dotés d'une école publique, il faut attendre 1868 pour que, sous la pression préfectorale, la ville d'Audierne envisage de créer une école digne de ce nom pour les filles. C'est, tout d'abord, une école libre, celle de Mlle Denic, rue Coste-Cleden (Guezno), qui est transformée en école publique de filles. Mais les conditions sont insatisfaisantes. En 1873, un premier projet d'école, au Stum, voit le jour. La ville y a une bande de terrain de remblai né de la construction de la Route Royale (RN 165), dont elle souhaitait faire, avec l'accord du Domaine, le prolongement de la promenade de la Grande Allée. La parcelle est jugée trop étroite par l'architecte Bigot et le projet trop onéreux par la ville. C'est l'abandon. Cependant, en 1879, Bigot dresse les plans de la future école, approuvés par le préfet le 19 mars 1880. Le projet nécessite l'acquisition du jardin de Camille Pastol, incapable majeur, par voie d'expropriation. Deux ans plus tard, on envisage toujours plusieurs options.

L'école du Stum sort de terre

C'est le 1^{er} juin 1884 que le conseil vote la construction, au Stum, de deux écoles de filles et de garçons et d'une maternelle. La parcelle cédée par le Domaine ainsi que des terrains maraîchers appartenant à Victor Pastol, notaire, permettraient de disposer de la surface nécessaire. Les plans pour une école de filles et une maison pour les institutrices sont dressés par l'architecte A. Le Dault. Le terrain acheté en 1889 après expropriation, la construction démarre. C'est alors que le conseil municipal décide d'ajouter d'une aile pour y accueillir les garçons, l'école de la maison



Broquet (actuelle étude Dagorn) étant jugée insuffisante. En 1891, le projet est approuvé. Les travaux se poursuivent pour ne s'achever qu'en 1893, après de multiples péripéties. Les classes accueillent cependant déjà leurs élèves depuis 1892. Quelques travaux auront lieu au fil des ans pour répondre à l'augmentation des effectifs, jusqu'à l'ajout d'une cantine, à l'extrémité ouest de l'école de filles, en 1946.

Le Groupe scolaire Pierre-Le Lec

C'est en 1952 que l'école du Stum prend le nom de « Groupe scolaire Pierre-Le Lec », en hommage à l'instituteur tué accidentellement par un « soldat Russe » le 6 août 1944, au cours d'une fusillade. Le 28 novembre 1969, une explosion due au gaz souffle la partie ouest de l'école, amenant à sa destruction. Subsistent la maison des instituteurs et l'extrémité est de l'école de garçons à côté de 800 m³ de gravats qui serviront au comblement de l'anse du môle. À la place des bâtiments détruits, la municipalité de Jean Cabillic décide de construire des écoles maternelle et primaire mixtes ainsi qu'une cantine « selon le procédé industriel ».

Une école pour demain

Depuis la fusion entre Audierne et Esquibien en 2016, les deux écoles publiques sont gérées par la commune. La diminution des effectifs scolaires, le vieillissement des bâtiments et la nécessité de rénovation énergétique ont conduit la municipalité à missionner le cabinet d'étude Verifica pour l'accompagner dans la définition des besoins en bâtiments scolaires. Cette opération s'inscrit dans le programme Petites Villes de Demain visant à soutenir les projets de dynamisation des centres-villes, et particulièrement les opérations de rénovation du patrimoine bâti.

Méthodologie employée

Une première étape a été consacrée à un diagnostic technique des trois sites pressentis (Esquibien, Pierre-Le Lec et Saint-Joseph). S'en est suivie une phase de concertation des usagers afin de recueillir les besoins de chaque école et d'analyser les scénarios en tenant compte du prix, mais également des problématiques urbaines et opérationnelles (confort, stationnement, déplacements des élèves, accessibilité des équipements de proximité, dynamisation du centre-ville...).

Deux scénarios ont été écartés, du fait de leur coût : conservation des écoles Pierre-Le Lec et du bourg d'Esquibien et construction d'une école neuve.

Solution envisagée

Compte tenu des résultats de la concertation et de l'étude, tous les usagers se sont accordés sur la nécessité de fusionner les deux écoles. Concernant le choix du site, au regard des coûts, de la disponibilité foncière, de la réutilisation des espaces, de l'intégration de l'école dans la cité et surtout du bien-être des enfants, c'est l'option de la fusion sur le site de Pierre-Le Lec qui a été retenue. L'étude a mis en exergue certains inconvénients et points de vigilance qu'il conviendra de traiter : stationnement, accessibilité PMR, contraintes techniques face aux risques de submersion et de glissement de terrain. Ces éléments sont pris en compte dans le programme des travaux et la consultation de maîtrise d'œuvre afin d'apporter des solutions pérennes.

Prochaines étapes

La commune travaille sur les modalités de relogement et de restauration des élèves durant le temps des travaux afin d'offrir les meilleures conditions pour les enfants, les enseignants et le personnel communal. En parallèle, la concertation se poursuit par la constitution d'un groupe de travail permanent, appelé « Comité de concertation » composé de représentants des parents et des enseignants. La prochaine étape porte sur le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre à partir du programme des travaux.

Suivez l'évolution du projet depuis le site audierne.fr rubrique projets en cours.

Vue imprenable depuis l'école Pierre-Le Lec par une matinée d'hiver.



Évènements à venir



De gauche à droite et de haut en bas :
Stages de théâtre pour enfants.
Pièce de théâtre Daddy Blues.
Ciné-conférence Tokyo.

Théâtre Georges-Madec

Au centre du bourg d'Esquibien.

Stages

Stages de théâtre pour enfants et adolescents au théâtre Georges Madec d'Esquibien tous les matins de 10h à 12h. Restitution du travail de la semaine le dimanche à 11h (spectacle ouvert à tous).

Dates : du lundi 22 au dimanche 28 juillet et du lundi 5 au dimanche 11 août.

Renseignements : Gérard Mével – 06 07 13 97 80.

Ciné/conférences/concerts/spectacles

- **5 juillet à 20h30** – Conférence «Océans, arts et aventures» par la SLACS et avec Christian Cailleaux et Stéphane Dugast.
- **17 juillet à 20h30** – Opéra d'été *Cendrillon*.
- **20 juillet et 14 août à 20h30** – *La maison du lac* par la troupe Théâtre Éphémère.
- **7 août à 20h30** – Opéra d'été *Casse-noisettes*.
- **22 septembre à 17h** – *Daddy Blues* par la troupe Six Pieds sur Scène.
- **28 septembre à 20h30** – Concert Dremmwel.
- **24 novembre à 17h** – Ciné-conférence *Tokyo* réalisé par Maximilien Daubert.
- **30 novembre à 20h30** – Concert Johnny Rider Band.
- **4 décembre** – Théâtre à tout âge *La nuit moins le quart*.
- **15 décembre à 17h** – Ciné-conférence *Les Açores* réalisé par Éric Lorang.



Compétitions

● **Remise des prix du concours floral & végétal le 29 juin**
La 3^e édition du concours floral et végétal a eu lieu du 5 au 21 juin.

● Sénane, le 29 juin

Magnifique course autour de l'île de Sein au départ de la pointe de Lervily, regroupant skippers professionnels et amateurs : un beau spectacle en perspective !

Concours Couleurs de Bretagne, le 28 juillet

Dimanche 28 juillet, avec « Couleurs de Bretagne » créez ! Pour la 3^e année consécutive, l'enjeu est de réaliser, en une journée, une création qui soit en rapport direct avec le patrimoine d'Audierne.

La manifestation est ouverte à tous et tous les supports et techniques sont possibles, de l'huile, au dessin et aux collages. Seul défi : les créations doivent être réalisées dans Audierne, au regard de chacun.

L'inscription est gratuite et se déroule de 8h à 12h à l'espace « Le dessus des Halles ». Toutes les œuvres créées dans la journée y seront exposées à partir de 17h.

Remise des prix 2023.



Sport

2^e édition de la Pointe du Raz Ladies Classic les 31 août et 1^{er} septembre

Cette année, après une organisation 2023 très réussie, l'épreuve franchit une marche très importante puisque ce sera la finale de la coupe de France féminine Nationale 1.

L'évènement attirera des compétitrices de la France entière. Le 31 août aura lieu une épreuve de contre la montre sur la commune de Mahalon. Mais en marge de la compétition proprement dite, diverses randonnées cyclistes et pédestres seront proposées le samedi matin au départ de la salle des affaires maritimes d'Audierne pour tous niveaux.

Le point fort aura lieu le dimanche 1^{er} septembre au départ de la Pointe du Raz pour un circuit de 82 km, se terminant sur 6 tours de circuits à Audierne. À noter cette année : les compétitrices rencontreront aussi des portions de chemins sur le parcours.

En parallèle, Audierne sera animée par un village d'artisans créateurs (quai Jean-Jaurès), et une initiation aux danses bretonnes (place des Halles).

À n'en pas douter un très bon spectacle pour une transition douce vers septembre.

Nouveauté : visites guidées du vieil Audierne à compter de juillet-août. Organisation et réservations à l'office de tourisme.

Célébrations

Libération d'Audierne

Le programme « 20 septembre 1944, Audierne et le Finistère libérés » a été labellisé dans le cadre des célébrations des 80 ans de la Libération. De nombreuses animations vous seront proposées dès le mois d'août.

Programme à retrouver sur le site audierne.fr

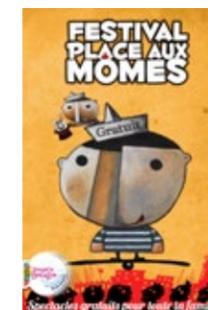
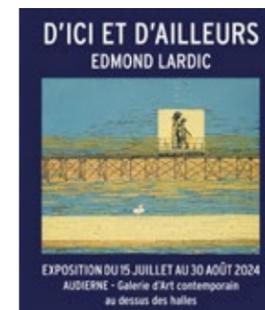


Festival

« Place aux mômes » du 7 Juillet au 23 Août à 17h à l'école Pierre-Le Lec... dans la cour.

Les vacances d'été sont là ! Notre commune est reconnue commune touristique et station classée de tourisme. En décembre dernier, suite à sa candidature déposée par l'office de tourisme, Audierne est devenue la 30^e et dernière commune à pouvoir adhérer au réseau « Sensation Bretagne ». Ce cercle de 30 communes est une locomotive de promotion du tourisme en Bretagne.

Parmi les actions proposées par le réseau, figure l'organisation du festival « Place aux mômes ». Depuis 1997, ce festival programme des spectacles vivants (contes, musique, chant, cirque, théâtre...). Une invitation à surprendre les enfants, à les sensibiliser à la culture et aux arts de la rue, à découvrir de nouvelles expressions, à les enchanter et à les émerveiller. Le conseil municipal a validé, pour la saison estivale 2024, l'organisation de ce festival à Audierne. Ainsi, chaque dimanche après-midi du 7 Juillet au 23 Août 2024 à partir de 17h pendant plus d'une heure, les troupes de spectacles se produiront gratuitement dans la cour de l'école Pierre-Le Lec. Les enfants petits et grands, accompagnés de leur famille, devraient être enthousiasmés par ces moments privilégiés. Retenez les dates de « Place aux mômes » pour le dimanche après-midi, après la plage.



Expositions

Edmond Lardic, été 2024

Disciple d'Émile Simon aux Beaux-Arts de Nantes, Edmond Lardic (1924-2015), s'appuie sur une formation académique pour explorer des chemins qui lui sont propres. Pénétré par sa terre natale du Cap Sizun, il peint avec justesse la luminosité des ciels bretons, le mouvement de la mer par temps calme ou tempétueux. Au Maroc, en Grèce ou en Turquie, il saisit l'instant présent, le pouls d'une scène conviviale, voire d'une actualité politique.

À l'occasion du centenaire de sa naissance, et dans le cadre des 80 ans de la libération d'Audierne et du Finistère, deux expositions sont consacrées à ce peintre ancien résistant, l'une à Audierne et l'autre sur le site de la Pointe du Raz :

- **D'ici et d'ailleurs**, accueil par la mairie à la Galerie « Au-dessus des halles » à Audierne, du 15 juillet au 30 août, en partenariat avec l'association Barrennig-Stagañ.
- **Peindre en Cap Sizun**, sur le site de la Pointe du Raz, du 27 juin au 22 septembre.



Budget

Des finances saines et un endettement faible

La présentation des éléments budgétaires de la commune s'est faite en 2 temps, au conseil municipal du 13 février avec le Débat d'Orientations Budgétaires (étape préalable obligatoire) puis lors du conseil municipal du 4 avril pour le vote du budget.

Peu d'endettement et bonne trésorerie

À ce conseil du 4 avril, M. Olivier Dekeirle, représentant la Direction Générale des Finances Publiques, a présenté une synthèse de l'analyse financière de la commune.

Il a confirmé que les finances de la commune sont saines. En effet, la Trésorerie est bonne car elle permet de régler plus de 4 mois de dépenses de fonctionnement alors que le minimum est à 2 mois. L'endettement est faible car la commune peut aujourd'hui rembourser sa dette en 3 ans et pour la deuxième année consécutive, aucun emprunt n'a été contracté : de quoi envisager sereinement les investissements à venir.

Place de la commune face aux communes de taille équivalente

Pour donner un point de repère, nos finances sont comparées aux communes du département de même strate qu'Audierne (de 3 500 à 5 000 habitants). La comparaison se fait en euros par habitant et dans la commune par rapport au département.

Nos ressources fiscales par habitant sont de 817 € contre 724 € dans le département. Les dotations affichent 404 € pour 248 € en moyenne. Les ventes de services

(autorisations de voirie, facturation cantine, garderie, redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses des commerces et les foodtrucks) sont en revanche moins élevées (86 € contre 127 €). Les charges à caractère général (dépenses courantes) d'un montant de 354 € sont supérieures à la moyenne (269 €). Mais les charges de personnel sont inférieures (439 € pour 451 €). Concernant l'investissement, les dépenses sont largement supérieures aux communes de même strate (630 € pour 442 €). Les dotations d'investissement sont similaires à celles perçues par les autres communes (65 €). Les subventions sont quant à elles moins élevées.

Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement

Le budget d'une commune est composé de deux parties principales, chacune découpée en recettes et dépenses.

Pour le fonctionnement, les dépenses courantes sont celles nécessaires à l'action quotidienne de la commune, à savoir les consommables (électricité, fuel, assurances, alimentation pour la cantine...), le paiement des charges du personnel, les intérêts des emprunts... Les recettes sont pourvues par les dotations versées par l'État, les impôts

et taxes (taxes foncières et d'habitation sur les résidences secondaires...), les recettes des services communaux (terrasses, garderie, etc.).

Pour l'investissement, les dépenses sont celles de construction ou d'aménagement qui améliorent le cadre de vie des habitants et enrichissent le patrimoine de la commune (achats, rénovation de bâtiments, aménagement d'une plaine sportive, création et entretien de la voirie, remplacement de matériels). Les recettes sont basées sur les excédents de la section de fonctionnement, la récupération d'une partie de la TVA, des taxes d'aménagement, des subventions de l'État, de la Région, du Conseil départemental, d'autres financeurs, d'emprunts...

Au moment du budget prévisionnel, le principe d'équilibre doit être respecté pour que les recettes et les dépenses soient strictement identiques.

Diminution des dépenses de fonctionnement pour financer l'investissement

L'enjeu pour la collectivité est de clôturer l'exercice comptable avec un solde de la section de fonctionnement excédentaire, le plus élevé possible, pour pouvoir l'affecter au financement des dépenses d'investissement. Un travail permanent doit donc être fait par les élus et les services pour chercher des pistes d'économies sur les dépenses de fonctionnement. L'école Pierre-Le Lec a été réaménagée sur un seul niveau, le temps d'éclairage public a été diminué. Cela a permis de réduire les consommations de fuel et d'électricité. La réorganisation du service a été repensée en cas de départ d'un agent, etc. Ce sont quelques exemples des économies réalisées.

Pour l'année 2023, l'excédent de fonctionnement est de 1 377 585,47 €.

Grâce aux excédents réalisés sur la section de fonctionnement, la capacité d'autofinancement de la commune augmente, lui permettant d'affecter ces ressources aux investissements.



Principaux projets d'investissement

- École : finalisation des diagnostics techniques, maîtrise d'œuvre.
- Cinéma Le Goyen : finalisation des travaux.
- Falaise des Capucins : enrochement et mise en sécurité.
- Voirie/réseaux : projet de modernisation de l'éclairage public, amélioration du cadre de vie.
- Bibliothèque d'Esquibien et salle de tennis de table : maîtrise d'œuvre.
- Mât Fénoux : finalisation des travaux, mise en service de la web application de pilotage du Mât Fénoux.
- OPAH-RU : lancement de l'étude de ravalements de façades, premiers accompagnements de particuliers.
- Plaine sportive : aménagement.
- Rue Marcelin Berthelot : réfection de la voirie.

— Rénover, entretenir et protéger



Amélioration du cadre de vie

Plaine sportive

Située derrière la plage du Trescadec, la plaine sportive se prépare pour l'été. Après l'installation de la piste de « street workout », le terrain n° 4 sera remis en état, la table de ping-pong repositionnée, et le transformateur ENEDIS décoré.



Végétalisation de parkings périurbains

Le service espaces verts a ensemencé le jardin jouxtant le parking rue Charles-Péguy.

Nettoyage des terrains des abords par les chantiers d'insertion du CIAS

Les équipes du chantier d'insertion du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Cap Sizun ont procédé au nettoyage de la vallée du Stiri devant la résidence de Kerivoas et rue Marceau. Elles sont également intervenues sur un terrain en friche entre le parking ex-Vézuvio et la rue du 14-Juillet.

Amélioration des services

Modernisation du parc d'éclairage public : intracting

Depuis le dernier trimestre 2023, la ville d'Audierne a lancé un programme de rénovation de son éclairage public. Objectif : remplacer les anciens éclairages vétustes (531 points lumineux) et réduire notre empreinte écologique, tout en maintenant une qualité d'éclairage optimale pour la sécurité et le confort des citoyens.

Coût total de l'opération : 755 500 € HT, dont 287 400 € HT de financement du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF), soit 468 100 € HT à la charge de la ville, répartis sur 10 ans, soit environ 48 000 € annuels.

Ce passage au LED permettra une économie de 50 % de la facture électrique de l'éclairage public. Ces travaux se déploient en 2 parties : d'une part le remplacement de candélabres entiers, d'autre part le remplacement des lanternes sur les poteaux en béton armé appartenant à ENEDIS.

À noter : le renouvellement complet de l'éclairage dans le centre-bourg d'Esquibien, le remplacement des boules blanches énergivores et la mise en place de lanternes conformes aux exigences des bâtiments de France. L'entreprise INEO, en charge de ces travaux, a procédé au remplacement de l'ensemble des lampes en LED.



Rénovation

Centre nautique

Les services techniques ont entamé en mars 2024 des travaux de rénovation du bardage du centre nautique. Le remplacement du bois terminé, les travaux de peinture ont été effectués. D'autres travaux de réaménagement seront à programmer après la saison estivale. Des travaux d'assainissement sont également programmés.



Aménagement routier

Aménagement routier de la seconde tranche de la rue Marcellin-Berthelot

Après le chantier du mur de soutènement, la deuxième tranche d'aménagement de la voie (de la rue Hoche à la rue Gay-Lussac) a été réalisée par l'entreprise Le Roux. L'objectif était de sécuriser les déplacements en créant des chicanes afin de réduire la vitesse des véhicules et en créant des trottoirs destinés aux piétons. Les eaux de ruissellement ont également été traitées afin d'éviter qu'elles ne se déversent dans le ruisseau du Stiri.



Électricité

Sécurisation des installations électriques

L'entreprise INEO a procédé en début d'année à la sécurisation et à l'effacement des installations électriques et téléphoniques dans les villages de Tromao et de Kerneyen, sous la maîtrise d'œuvre du SDEF.

Effacement des réseaux électriques et téléphoniques

Dans le cadre de l'aménagement du front de mer, un autre chantier d'enfouissement a été réalisé sur le boulevard Jean-Moulin et aux abords du centre nautique du Cap Sizun.



Eau

Contrôles des branchements de l'assainissement collectif : le bilan

Depuis novembre dans la zone du Stiri, la campagne de contrôles des branchements vers les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales se termine. 51 % des branchements contrôlés révèlent des non-conformités qui impactent la qualité du milieu naturel, notamment celle du fleuve Le Goyen, zone de conchyliculture et de baignade. Les usagers absents aux rendez-vous ou ayant refusé le contrôle recevront des courriers de relance. L'obstacle au contrôle est passible de pénalités financières. Les usagers contrôlés recevront un courrier postal du SIVOM de la baie d'Audierne récapitulant le contrôle et les éventuels défauts et obligations de travaux.

Un plan d'aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le SIVOM de la baie d'Audierne a conventionné avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne une opération d'aide à la mise en conformité des branchements défectueux les plus impactants. Les propriétaires seront informés par courrier et invités à se rapprocher du service Cycle de l'eau de la communauté de communes pour prendre connaissance des modalités de l'opération et être accompagnés dans les démarches nécessaires. Date butoir de dépôt des dossiers : décembre 2024.

Contact : communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz - Service cycle de l'eau Rue Renoir, 29770 Audierne 02 57 56 02 00

Travaux à venir

- Sécurisation de la falaise des Capucins
- Optimisation énergétique de la bibliothèque d'Esquibien et de la salle de tennis de table.

— Nouvelles entreprises



Rivier Immobilier

Agence immobilière
 Marjorie Rivier
 12, rue Danton
 Tél. : 06 66 92 89 80
 rivier.immobilier@yahoo.fr
 ♦ Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 www.rivier-immobilier.fr



Roxane parfumerie

Institut de beauté
 Nadine Griffon passe
 le relais à Ophélie Brélivet
 9, rue Victor-Hugo
 Tél. : 02 98 70 02 24
 ♦ Du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h 30
 et de 14 h à 19 h
 Instagram : roxane_institut_parfumerie



Bâtis Rénov

Rénovation de l'habitation, isolation intérieure
 Steven Angué. Menuiserie intérieure, pose de velux,
 ventilation, vmc, pose de plaque de plâtre, aménagement
 de comble, création d'espace.
 Rue de la Cale
 Tél. : 06 68 56 78 96



Elfida

Restaurant de spécialités turques
 3, rue Victor-Hugo
 ♦ Du mardi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 22 h
 Dimanche et jours fériés : 18 h 30 à 22 h
 Tél. : 02 98 57 78 18
 Instagram : restaurantelfida



N9 Concept Store

Décoration, objets cadeaux, bougies, repros d'artistes locaux et espace dédié aux enfants
 Sophie Coatmeur
 9, rue Louis Pasteur
 Tél. : 06 85 43 22 53
 ♦ Du mardi au samedi de 10 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h
 (juillet-août : ouverte également le lundi)
 Facebook : N9Audierne
 Instagram : n9.audierne



La Cyclothèque

Cycles
 Loïc Auclert, le 5^e lauréat du concours Mon Centre-Bourg a un Incroyable
 Commerce (MCBAIC) ouvre sa boutique de réparation, vente et location de vélos.
 58 bis, rue Lamartine
 Tél. : 06 67 01 25 03
 ♦ Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
 Dimanche de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
 www.lacyclotheque.fr - Facebook : La Cyclothèque - Instagram : lacyclotheque



À la croisée des pattes

Éducatrice comportementaliste canine
 Julie Antremont
 Tél. : 06 60 40 36 92
 antremontjulie@gmail.com
 https://alacroiseedespattes.fr
 Facebook : À la croisée des pattes
 Instagram : alacroiseedespattes



Ty Rando

Sport
 Sophie, première lauréate du concours Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce
 (MCBAIC) ouvre sa boutique Ty Rando Équipements et vêtements de sport nature.
 32, rue du 14-juillet
 ♦ Du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h - Juillet-août : du lundi au samedi
 de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h - Tél. 02 29 20 64 03 - Parking client en face de la boutique
 contact@tyrando-andierne.com - https://www.tyrando-audierne.com
 Instagram/Facebook : Ty Rando



Païsan

Art de vivre
 David et Régis, les 3^e lauréats du concours Mon Centre-Bourg a un
 Incroyable Commerce (MCBAIC) ouvrent leur boutique.
 Savons Marius Fabre, vaisselle Duralex...
 2, quai Camille-Pelletan
 Tél. : 06 09 13 28 27
 ♦ Du mardi au samedi de 10 h à 19 h
 https://www.païsan.fr/ - bonjour@païsan.fr
 Instagram : païsan_officiel - Facebook : païsanofficiel



Royal Indien

Restaurant
 Spécialités indiennes sur place ou à emporter.
 Livraison gratuite à partir de 20 €. Ilyssa et Kévin Périchon
 14, rue Laënnec
 Tél. : 06 15 61 92 68
 ♦ Du lundi au dimanche de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 23 h
 Fermé le mercredi midi et le samedi midi



La Baie des Saveurs

Épicerie fine
 Patricia et Jodie Raoul, mère et fille, reprennent la boutique de
 produits régionaux de fabrication artisanale tenue jusqu'alors
 par les sœurs Brigitte Strull et Sylvie Plouhinec.
 14, rue Victor-Hugo
 Tél. : 02 98 70 09 04
 labaiedessaveurs@orange.fr
 ♦ Du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h
 Dimanche de 10 h 15 à 12 h 15, fermé le lundi sauf durant
 les vacances scolaires (juillet-août : ouvert 7j/7)
 Facebook : La Baie des Saveurs - Instagram : la.baiedessaveurs

— Espace France services



Yohann Cadiou, nouveau conseiller numérique

Le principe du travail de Yohann Cadiou est de proposer des rendez-vous d'une heure en individuel et d'amener les usagers vers l'autonomie digitale/numérique sur divers sujets : prendre en main son ordinateur, sa tablette, son smartphone. Cela peut aller de la simple création d'une adresse mail, ranger et trier ses mails, à découvrir les bases du traitement de texte ou bien encore apprendre à naviguer sur Internet, jusqu'à la mise à jour de ses outils numériques, la création de son compte ameli.fr, monespacesanté.fr, apprendre à créer un dossier, le classer, ou bien encore transférer des photos d'un smartphone sur un ordinateur ou sur un disque dur externe, découvrir ce qu'est le cloud (espace de stockage dématérialisé), etc.

Yohann propose aussi des ateliers collectifs sur inscription (info donnée dans la presse, sur Internet et à l'espace France services directement) sur les outils numériques de la mobilité (apprendre à se servir d'un GPS, à réserver un billet de train, à se déplacer en BZH avec différents types de transports). Il va élaborer prochainement d'autres thématiques comme éviter les arnaques en ligne, numériser des documents sur téléphone ou tablette, les achats et paiements sécurisés en ligne etc.

Communauté de communes

Modification des statuts de la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz

Afin de pouvoir mettre en œuvre les ambitions du projet de territoire et répondre aux évolutions obligatoires induites par la loi 3DS, les élus communautaires ont validé les principales évolutions des statuts de la communauté de communes lors du conseil communautaire du 8 février 2024. Cela concerne, entre autres :

- Les actions en faveur de la transition et de la sobriété énergétiques.
- Les actions en faveur de la petite enfance « exclusion faite des établissements d'accueil régulier du jeune enfant ». La compétence est donc partagée avec les communes qui conservent la gestion des crèches.
- L'organisation des activités culturelles d'intérêt communautaire (compétence partagée avec les communes).
- L'action de valorisation, de restauration et d'entretien du patrimoine vernaculaire sur ces espaces naturels sensibles.

Retrouvez la délibération du conseil sur le site cap-sizun.fr

Cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi APER, relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables, vise à accélérer et à simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie.

Après consultation du public et suite aux remarques reçues, la commune a établi une cartographie permettant d'identifier ces Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR).

Plus de détails sur le site audierne.fr (délibérations du conseil municipal du 4 avril 2024).

Dans les zones d'accélération, les projets d'envergure pourront profiter de conditions plus propices à leur avancement, notamment pour les délais des procédures, mais aussi pouvoir bénéficier d'avantages tarifaires lors des appels d'offres pour faciliter leur mise en œuvre. Ces zones ne sont pas exclusives. Elles peuvent évoluer en fonction d'éventuels porteurs de projets, lesquels restent soumis à autorisation.

Les cartographies sont consultables en mairie.

Santé

Nouvelle mutuelle communale

Le CCAS d'Audierne propose une mutuelle communale à des tarifs avantageux en partenariat avec la société d'assurance Groupama.

Elle permet à tous ceux qui ne sont pas couverts par une complémentaire santé ou qui veulent en changer d'en bénéficier et d'être ainsi mieux protégés et remboursés. Cette offre est ouverte à tous les habitants, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé.

Une réunion publique s'est tenue le mardi 14 mai à 15h, animée par Élodie Mendes, responsable de secteur de Douarnenez. Vos interlocutrices : Fanny Le Port, Virginie Sergent, Gwénaëlle Leilde et Candice Thomas.



Signature de la convention avec Groupama le 19 avril 2024 en mairie d'Audierne.

Informations et contact : Agence Groupama d'Audierne
4B, place de la République – 29770 Audierne
Tél. : 02 98 70 00 03 / 06 70 96 07 42

Santé

Carte des défibrillateurs

Retrouvez la cartographie des défibrillateurs cardiaques les plus proches de vous depuis l'application gratuite Staying Alive.

Plus d'infos sur le site www.stayingalive.org

Défibrillateurs Automatiques Externes (DEA) et Défibrillateurs Semi-Automatiques (DSA)

Embarcadère	1
Centre nautique	2
Poste de secours Trescaderc	3
Cinéma Le Goyen	4
Mairie d'Audierne	5
Les Halles	6
Salle omnisports	7
Mairie annexe d'Esquibien	8
Terrain de football d'Esquibien	9
Poste de secours Trez Goarem	10
Mobile pour prêt aux associations *	11

Permanent

Saisonnier

* sur demande en mairie

Confort pour les malades

L'ancien local de l'ADMR sur la place Jean-Perrot est mis à disposition des infirmières Asalée et de la Ligue contre le Cancer par la mairie afin d'assurer des permanences pour les personnes concernées par des problèmes de santé.

— Patrimoine

On a recréé la gare

La maquette de l'ancienne gare d'Audierne sera présentée et commentée aux écoles parallèlement aux célébrations organisées dans le cadre des 80 ans de la libération d'Audierne et du Finistère.



Ci-dessus : Maquette de l'ancienne gare de chemin de fer d'Audierne réalisée par le club de maquette et modélisme « Sud et Ouest ».

— Mémoire et Culture



Carte postale de l'Hôtel-Dancing des Dunes où eut lieu la dramatique rafle des jeunes réfractaires au STO le 2 janvier 1944 (Éditions « Jean », collection privée).

Audierne libérée il y a 80 ans

La capitulation des troupes de la Wehrmacht le 20 septembre 1944 marque la libération d'Audierne et plus largement du Finistère. La reddition de ces dernières, encerclées depuis plusieurs jours par la Résistance dans le bastion de Lézongar en Esquibien, – qui constituait le centre opérationnel des points fortifiés s'étendant le long du littoral d'Audierne et Plouhinec –, s'opère avec l'arrivée de troupes américaines précédemment mobilisées pour la libération de Brest. Dans le cadre des célébrations des 80 ans de la Libération plusieurs manifestations sont organisées jusqu'au week-end du 21 septembre (voir le site audierne.fr) où un bal populaire célébrera la liesse des habitants d'Audierne le 21 septembre 1944. Le 6 août, date anniversaire d'une tentative de libération d'Audierne réprimée dans le sang, un parcours de mémoire sera inauguré.

— Environnement



Signalements de cas de mérule

La mérule, également appelée « lèpre des maisons », est un champignon parasite qui s'attaque principalement au bois dans les bâtiments présentant un taux élevé d'humidité. Il peut fragiliser les structures des maisons et causer des problèmes de santé, y compris dans des constructions neuves. Audierne fait partie des 22 villes du Finistère présentant un risque de mérule (cf. arrêté préfectoral sur le site audierne.fr). En vertu de l'article L126-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, « dès qu'il a connaissance de la présence de mérule dans un immeuble bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé en fait la déclaration en mairie. À défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire et, dans les copropriétés, au syndicat de copropriétaires pour les parties communes ».

Vous êtes invités à signaler tout cas de mérule à la mairie d'Audierne : accueil.audierne@audierne.bzh Tél. 02 98 70 08 47

Crotte, crotte, crotte !... kaoc'h, kaoc'h, kaoc'h !...

Les nuisances provoquées par les déjections canines posent des problèmes d'hygiène, de santé, et d'environnement :

- dégradations du cadre de vie ;
- souillures des espaces publics ;
- prolifération des microbes ;
- risques de chute ;
- coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention des agents de propreté.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

À cet effet, la commune met gratuitement des sacs de déjection à la disposition des détenteurs de chiens. Les sacs à déjections en plastique recyclé se jettent à la poubelle, pas dans les bacs à marée. Les chiens doivent également être tenus en laisse.

Politique

Tribune de la liste « plus forts ensemble »

Le regroupement de nos deux écoles à Pierre le Lec, après rénovation, a été acté le 5 décembre en conseil municipal, malgré 10 voix contre.

La « co-construction du projet avec la population » promise, a été escamotée : une unique pseudo-réunion publique le 13 mai, cinq mois après le vote entérinant le choix personnel du maire maintes fois répété depuis 2021 !

Choix étonnamment justifié par l'objectif de favoriser le commerce (ce qui reste à démontrer), alors que la raison première devait bien évidemment être l'intérêt des élèves. Nous regrettons ce passage en force et sommes en désaccord avec cette réhabilitation, qui n'atteindra jamais le niveau de confort d'un bâtiment neuf et coûtera probablement plus cher au final.

Plusieurs inconvénients (accessibilité, manque d'espace, radon...), risquent de nous réserver de mauvaises surprises, à l'image du chantier catastrophique du cinéma. Le maire a déjà annoncé qu'au besoin, il amputerait le projet pour rester dans l'enveloppe initiale, alors même qu'il l'a déjà dépassée et qu'aucun architecte n'a encore travaillé ! Notre ambitieux projet d'une école neuve, par exemple au Stum ou près de la piscine (une nouvelle école Pierre-le Lec !), permettait d'éviter une école au rabais avec des installations incomplètes, et de perturber la scolarité des élèves pour de longs mois.

La cession de Pierre-le Lec aurait tout à la fois permis, grâce à un cahier des charges précis, la création d'une activité économique, choisie par la mairie pour réellement dynamiser le centre-ville et à la commune de disposer d'un apport financier non négligeable afin de réaliser d'autres projets attendus telles que les salles pour les associations, la salle omnisports, et d'autres aménagements, aujourd'hui compromis.

Nous sommes convaincus qu'avant longtemps nous aurons à regretter ce choix, qui méritait pourtant de débattre et d'agir au grand jour.

Les élus du groupe de l'opposition « Plus forts ensemble » : Corinne Briant, Agnès Callou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillon, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Sculler.

De la poudre de perlimpinpin, voilà comment définir la municipalité actuelle. Un zéro pointé sur la sécurité, mais un 20/20 pour l'augmentation des résidences secondaires. Aussi bien la municipalité que la com-com ont pensé aux familles qui avaient hérité d'un bien afin de le conserver ? Non, surtout pas. La municipalité nous a fait un sketch pour la fusion des deux communes, en reprochant de ne pas avoir consulté la population locale. Comme M. le Maire de Goulien qui démissionne de sa fonction après 23 ans de bons et loyaux services. Ne sont-ils pas en train de manger la main qui les nourrit ?

Démocratie et Transparence : Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Ces tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la rédaction du journal, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.



Tous pilotes du Mât Fénoux

Le 14 juin s'est déroulée l'inauguration du Mât Fénoux. Mis en service en 1843 pour piloter les navires à distance, le Mât Fénoux a été restauré en 2023 par la ville d'Audierne avec les soutiens de l'État (Drac Bretagne), de la Mission Bern, de la Région Bretagne, du Département du Finistère et de nombreux donateurs auprès de la Fondation du Patrimoine.



Flashez le QR code pour accéder à une expérience ludique et interactive du mât :

• **Jeu** : devenez pilote du Mât Fénoux et guidez les bateaux à travers les obstacles, jusqu'au port d'Audierne !

• **Remontez le temps** : l'histoire du mât en vidéo, des images d'archives, des croquis techniques, revivez l'histoire navale du port d'Audierne à travers celle du Mât Fénoux.

Des dépliants de présentation de cette web application sont à votre disposition en mairie et à l'office de tourisme. www.matfenoux.bzh

Pour les enfants et les rêveurs



Depuis 1 an, Marie Truchot est installée à Esquibien.

Qu'est-ce qui t'a donné envie d'écrire ?

J'ai toujours dessiné et puis j'ai eu envie de raconter des histoires simples. Les textes sont là pour accompagner les dessins. Pour moi, mes livres sont comme des poèmes. Ils s'adressent aux jeunes enfants mais aussi aux rêveurs, à ceux qui ont besoin de douceur.

D'où te vient l'inspiration ?

Je trouve l'inspiration dans la nature, dans les êtres autour de moi, dans mes expériences de vie.

As-tu un troisième livre en cours ?

Ce n'est pas prévu mais j'ai plein d'idées, de thèmes... On verra !

Qu'as-tu fait comme études ?

J'ai fait mes études aux Beaux-Arts, et puis j'ai exercé le métier de céramiste. Je dessinais des personnages sur mes poteries, les mêmes que dans mes livres.

Où peut-on voir ton travail ?

J'ai un site Internet marietruchot.com sur lequel on peut voir une bonne partie de mes créations et aussi les acheter. Depuis peu, la boutique CAP Kinder à Audierne, ainsi que la Biocoop ont des exemplaires de mes livres à la vente.



Kénia Le Balpe.

La jeune fille et l'émail

Kénia Le Balpe a 15 ans, elle habite Esquibien, elle est en classe de 3^e au collège de Locquéran. Elle se perfectionne dans le dessin (elle suit des cours d'aquarelle) au collège et apprécie l'histoire et le français. À la maison, elle fait, entre autres, du crochet et s'occupe de ses rats Octave et Darius. Sa grande source d'inspiration est la mer. Elle pratique la plongée en apnée et la pêche à pied.

La céramique, sa grande passion

Kénia est une céramiste passionnée. Tous les mercredis, elle suit des cours et crée de nombreuses pièces à l'atelier Toramur. Elle passe plusieurs heures chez elle, avec minutie, à imaginer des formes pleines de couleurs. Actuellement sa préférence va aux nudibranches, ces petits mollusques gastéropodes qui vivent au fond de l'eau. Leurs formes multiples et les nombreuses décorations qu'ils arborent la fascinent. « Depuis mes 11 ans, je veux devenir céramiste et réaliser des objets décoratifs originaux. J'aime façonner le grès qui est cuit une première fois pour réaliser le biscuit, j'ajoute les couleurs au pinceau. La deuxième cuisson permet de l'émailler pour lui donner de la brillance. » Elle veut passer un baccalauréat « Science et technologie du design » qui lui donnera la bonne qualification pour exercer ce métier qui l'enthousiasme.

Une jeune fille de son temps

Kénia est très sensible à tout ce qui arrive à la planète. Végétarienne, elle est attentive à tout ce qui se rapporte à l'écologie. Très coquette, elle ne porte que des vêtements recyclés. Une de ses particularités : elle n'a que depuis peu un téléphone portable qu'elle n'a jamais réclamé ! Elle va passer son brevet et pour l'oral, elle a choisi de décrire la journée type d'une femme pendant la dernière guerre mondiale.

Nul doute qu'avec son sourire charmeur et ses yeux pétillants, sa détermination dans ses choix, Kénia saura ouvrir les portes du destin qu'elle s'est choisi.

En pratique

Décembre 2023 > Avril 2024

Ils sont arrivés parmi nous

- 24.01. LE DRÉAU Giulia
- 10.02. COLIN Emmie
- 28.03. L'HARIDON Albane et Louise
- 07.04. PELLETEUR Charlie
- 11.04. NEACSU Mathias

Ils se sont dit oui

- 09.09. HATTE Philippe et LESCOURGUES Sylvie
- 11.05. MONTESTRUCQ Édouard et DELAVILLE Verlaïne

Noces d'Or

- 11.05. LANDRY René et GUILLOU Marie-Christine

Ils nous ont quittés

Décembre 2023

- DUPUY Émile, GLÉMAREC Yves, TESSIER Yves, IATCA Émile, HARPAILLÉ Catherine, VASSEUR Lydie, SOLIMAN Denise née BUCHEZ, GLOAGUEN Guy, KERREST Solange née MARZIN, SOURIMANT Jean-François

Janvier 2024

- PERCELAY Hélène née URVOIS, DONNART Jean-Luc, BEAUCHAMP Lionel, PRAUD Ginette née BLANCHARD, LAPORTE Jean-Paul, LE GALL Henri, FATOU Hélène

Février 2024

- LE GALL Madeleine, SOYER Jean, MILLINER Daniel, GONIDEC Jeanne née SERGENT, DE PELSENEER Michel, MASSON Gabrielle née FERRANT, LE MAT Catherine née KERLOC'H

Mars 2024

- DADET Danielle née ANDRAUD, DATIN Christiane née COZIC, NORMANT Jean-Clet, MENS Jeanne

Avril 2024

- PELLAË Joseph, BECKER Micheline née LANGE, BOURBIGOT Robert, KERIBIN Marie-Thérèse née CHEVALIER, LAGADEC Alain, PRIOL Jean, KERMOAL Marie-Paule née L'ARVOR



Zones bleues à Audierne cet été

Zone bleue du 1^{er} avril au 30 septembre 2024, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Autorisation de stationnement : durée 1h30 (avec disque bleu)

Mots croisés d'Audierne, de Victor Kersaudy

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										1
3									2	
4										
5										
6			3							
7										
8							4			
9										
10										

Horizontalement : 1. Elle se trouve devant les Capucins. 2. Beaux parleurs – Donne du goût à la salade. 3. Poème lyrique. 4. Elles faisaient la réputation des Grands Viviers. 5. Démonstratif – Lettres pour le Pape. 6. Bordures de bois – On la trouve dans le sang. 7. À Audierne, les plateaux de fruits de mer et les poissons y sont excellents. 8. Apparu – Attrapé – Repère pour la navigation. 9. Création du monde. 10. Se pêche dans le Goyen.

Verticalement : A. Avec Jean-Jacques Doaré, il a écrit « Au Pays d'Audierne ». B. Billet double – Ventilé. C. Bienheureuses – Il a 6 faces. D. La Sécu – Belle saison. E. Plante aromatique. F. Regardés une nouvelle fois – Pour ajouter. G. Garantissant. H. Liquide nourricier – Branches d'un arbre. I. Mesure chinoise – Bois noirs. J. Nommés – Personnes.

Le poisson

Reportez ci-dessous les 4 lettres numérotées pour reconstituer le nom d'un poisson pêché à Audierne.

1	2	3	4
---	---	---	---

Résultats des mots croisés du Gwaien n° 12

Horizontalement : 1-caravelle. 2-Russie-as. 3-uta. sic. 4-se-vive. 5-TL-réel. 6-barre. 7-ca-cie. 8-se-lu. 9-sardinier.

Verticalement : A-crustacées. B-hôtel-ara. C-RSA-er. D-as-vrai. E-vivier-si. F-ee-ver-en. G-selec. H-lai-île. I-escorteur. **Le poisson :** sole

Résultats des mots croisés dans le numéro suivant. Nous remercions vivement monsieur Kersaudy pour son aimable participation à ce numéro du Gwaien.

Gwaien

Directeur de la publication : *Gurvan Kerloc'h*
 Rédactrice en chef : *Simone Jourand*
 Comité de rédaction : *Caroline Guilhou-Charron, Véronique Madec, Armelle Brard, Michèle Lacour, Michel Collorec, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Didier Loas, Pierre-Marie Bossier*
 Relecture-correction : *Raphaëlle Vinon*
 Contributions à la rédaction : *Corinne Briant, Vincent Le Gall, Georges Castel, Nathalie Calvez, Isabelle Cossec-Petit*
 Crédits photos et illustrations : *Gérard Mével, Michel Collorec, Dominique Gombault, Armelle Brard, service communication communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz, service communication mairie d'Audierne, Ewen Prigent, Michèle Lacour, Guillemette Loas, Michel Van Praët, Didier Loas,*

Anthony Kersaudy, Corinne Briant.
 Photo de couverture et 4^e de couverture : *Gérard Mével*
 Conception graphique : *Studio Fouin Zanardi*
 Impression : *Imprim'Vit*
 Achevé d'imprimer : *juin 2024*
 Date prévisionnelle des prochains conseils municipaux : *2 juillet*

Pour en savoir plus :
 Facebook : *@VilleAudierneEsquibien*
 Instagram : *villeaudierne*
 Site Internet : *audierne.fr*
 Tél. mairie d'Audierne : *02 98 70 08 47*
 Tél. mairie d'Esquibien : *02 98 70 02 76*

